



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 02 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 13 octobre 2016

Présidence : Monsieur Florian Dutoit
27 conseillères et conseillers présents avec le Président

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 04/2016-2021 relatif à l'arrêté d'imposition 2017;
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté à main levée à l'unanimité.

DECIDE

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 13 octobre 2016.

Au nom du Conseil général

F. Dutoit

Le Président
Florian Dutoit



Valérie Teissl

La Secrétaire
Valérie Teissl